

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3166

23 décembre 2011

## **SOMMAIRE**

Adsoft Europe S.A	Gredo Sari151968
Agence d'Assurances Joël Simon S.à r.l.	Green Coast S.A151949
151931	Group AP Invest S.A
Altan Group Industrial Investments-Con-	GSCP VI Parallel North Holdings S.à r.l.
sulting S.A	151937
Arrows Due Holding S.A151934	Hakon S.A
CAST-Partners Two S.à r.l151934	Horatius Sicav
Chinto S.A	Ibis S.A151949
Consilia De Enrico Seccomandi et Fils 151935	ICG Recovery 4, 2008 S.à r.l151931
COSOS (Complete Solutions & Services)	IMF International Momentum Fund151950
S.à r.l	Impala S.A151950
Courtignac S.A	Inchiostro
C.S.R. S.A	Infoservers S.A
Danske Bank International S.A151936	IVV-EUROPA Europäischer Volkssport-
Daytona International S.à r.l 151936	verband asbl
Devos S.à r.l	Jarnac S.A
DKV Globality S.A	Lacombe Investissement S.A151951
DKV Globality S.A	Lancelot Group S.A
Dolcelino S.A	La Nice S.A
Dynamic Opportunities SICAV151937	LGAV151956
<b>ECI Finance S.A.</b>	Limelux S.A151957
Eugénie S.A151938	Lucarnon S.A
Europäischer Volkssportverband (E V V) /	Lussert S.A
European Federation of Popular Sports	M.M.P. S.A
(EFP)151967	Morgan Stanley Spad Investments S.à r.l.
Fedmar Investment S.A151948	151965
Fin 4 Holding S.A	PROloc S.A151968
Fiprolux S.A SPF	Sculptor Turkish Factoring S.à r.l 151954
First Solar Holdings Europe Sarl151938	Sephir Holding S.à r.l151957
Fortune Investments Management151938	SL Investments S.à r.l
Fortune Investments Management151947	SWIP (Luxembourg) S.à r.l
Fortune Investments Management151947	TCA Event Holding S.à r.l
Fortune Investments Management151948	Trilon (Luxembourg) S.à r.l151959
Glenwood International S.à r.l151949	3,
Global Financial and Commercial Holdings	



## Global Financial and Commercial Holdings Emerald S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 164.627.

#### **STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the eighth day of November.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

## THERE APPEARED:

Global Financial and Commercial Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162.130 (GFCH),

here represented by Virginie Boussard, jurist, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing partiy and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Global Financial and Commercial Holdings Emerald S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

## Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

## Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.



#### Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## II. Capital - Shares

## Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.
- 6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.
- 6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

#### III. Management - Representation

## Art. 7. Appointment and removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.
  - 7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.
  - Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).
  - 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
  - (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.
  - 8.2. Procedure
- (i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
- (iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.
- (v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.



- 8.3. Representation
- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by joint signatures of any two (2) managers.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### Art. 9. Sole manager.

- 9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.
  - 9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

## Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholder(s)

## Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
  - (iii) Each share entitles to one (1) vote.
  - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
  - (iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### Art. 12. Sole shareholder.

- 12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.
  - 12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

## Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.



- 13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.
- **Art. 14.** The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

## Art. 15. Réviseurs d'entreprises agréés.

- 14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises agréés, when so required by law.
- 14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises agréés, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises agrees may be re-appointed.

#### Art. 16. Allocation of profits.

- 15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.
  - 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
  - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts:
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

## Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

## Subscription and payment

GFCH, represented as stated above, subscribes one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

## SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1.200.-).

#### Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

- 1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
- Mr. Neil Smith, company manager, born on June 17, 1956 in Darwen, United Kingdom, residing professionally at 1, Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom;
- Mr. Abdelkader Derrouiche, employee, born on March 14, 1982 in Ksar Chellala, Algeria, residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and
- Ms. Virginie Boussard, born on July 17, 1977 in Strasbourg, France, residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- 2. The registered office of the Company is set at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

## Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le huitième jour du mois de novembre,

Par-devant, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

## A COMPARU:

Global Financial and Commercial Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.130 (GFCH),

ici représentée par Virginie Boussard, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1** er . **Dénomination.** Le nom de la société est "Global Financial and Commercial Holdings Emerald S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

## Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.



## Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. Dans le cadre de ses activités, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

#### Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

- 6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## III. Gestion - Représentation

## Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.
  - 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.
  - Art. 8. Le Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).
  - 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.



#### 8.2. Procédure

- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
  - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
  - 8.3. Représentation
  - (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Gérant unique.

- 9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
  - 9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.
- Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

## Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
  - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
  - 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
  - (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.



- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### Art. 12. Associé unique.

- 12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
  - 12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

#### Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
  - 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.
- 14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

#### Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.
  - 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
  - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
  - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excédent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.



## VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, email ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

## Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

#### Souscription et libération

GFCH, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR).

Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

#### Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (1.200.-EUR).

#### Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- M. Neil Smith, gérant, né le 17 juin 1956 à Darwen, Grande-Bretagne, résidant professionnellement au 1 Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume-Uni;
- M. Abdelkader Derrouiche, employé, né le 14 mars 1982, à Ksar Chellala, Algérie, résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et
- Mme Virginie Boussard, gérant, née le 17 juillet 1977 à Strasbourg, France, résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
  - 2. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: V. Boussard et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 novembre 2011. LAC/2011/50062. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011157125/484.

(110182258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.



## Adsoft Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5290 Neuhaeusgen, 2, Kiischtewee.

R.C.S. Luxembourg B 41.096.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/11/2011.

Pour le gérant

Signature

Référence de publication: 2011159431/12.

(110184609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Agence d'Assurances Joël Simon S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3651 Kayl, 48, rue Joseph Müller.

R.C.S. Luxembourg B 142.964.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159432/10.

(110184630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## ICG Recovery 4, 2008 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 159.089.

In the year two thousand eleven, on the nineteenth day of October, before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of ICG Recovery 4, 2008 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 159.089, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, dated 21 st February 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N°1025 of 17 May 2011 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

## THERE APPEARED:

ICG Recovery Fund 2008 (Jersey) Limited, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Wests Centre, St Helier, Jersey, JE4 8PQ, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission, under number RC 102120 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Cédric BRADFER, private employee, with professional address at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, notes the provisions of articles 199 and 200-2 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

- I. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by a total of one hundred and twenty-five (125) shares, each with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-);
  - II. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
  - III. The agenda of the Meeting is worded as follows:
  - (a) change of registered address of the Company;
- (b) subsequent amendment to article 2.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the change adopted under item (a) above;
- (c) change the first financial year of the Company and subsequent amendment to article 13.1 of the Articles in order to reflect the change adopted;



- (d) delegation of powers;
- (e) miscellaneous.
- IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

#### First resolution

The Sole Shareholder resolves to move the registered office from its current address 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg to 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, with immediate effect.

#### Second resolution

As a result of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the article 2.1 Articles, which shall henceforth read as follows:

" **2.1.** The Company's registered office is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles"

#### Third resolution

The sole shareholder decides to adopt for the company a business year beginning on April 1 st and ending on March 31 st of the following year.

The sole shareholder decides furthermore, that as an exception the business year which has begun on February 21, 2011, will end on March 31, 2012.

Article 13 of the articles of association will have henceforth the following wording:

## " Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of April and ends on the thirty-first (31) of March of each year."

#### Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to authorize any manager of the company, and/or any employee of MaplesFS (Luxembourg) S.A., each acting individually and with full power of substitution, to make any statement and sign all documents and do everything which is lawful, necessary or simply useful in order to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and to any publication in the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg (the Memorial C) in connection with the above resolutions, with the promise ratification of all said actions taken whenever requested.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred euro (EUR 700).

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the representative of the appearing party, the said representative of the appearing party signed together with us the notary the present original deed.

#### Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille onze, le dix-neuvième jour d'octobre, par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de ICG Recovery 4, 2008 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 159.089, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 21 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C-N°1025 du 17 mai 2011 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

## A COMPARU:

ICG Recovery Fund 2008 (Jersey) Limited, une société régie par les lois de Jersey, dont le siège social se situe à Wests Centre, St Helier, Jersey JE4 8PQ, Channel Islands, inscrite au Jersey Financial Services Commission, sous le numéro RC102120 (l'Associé Unique),



ici représentée par Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, demeurant professionnellement au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme déclaré ci-dessus, prend note des dispositions des articles 199 and 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi de 1915), laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par un total de cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant chacune une valeur nominative de cent Euros (EUR 100,-);
  - II. L'Associé Unique détient la totalité des parts sociales dans le capital social de la Société;
  - III. L'ordre du jour de l'Assemblée est établi comme suit:
  - (a) modification du siège social de la Société;
- (b) modification subséquente de l'article 2.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter le changement adopté sous le point (a) ci-dessus;
- (c) modification de la première année sociale de la Société et modification subséquente de l'article 13.1, afin de refléter le changement adopté;
  - (d) délégation des pouvoirs;
  - (e) divers.
  - IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé Unique décide de changer l'adresse du siège social de la société du 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg au, 6D, EBBC, Route de Trêves, L-2633 Senningerberg avec effet immédiat.

#### Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 2.1 des Statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

" 2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts."

## Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'adopter pour la Société un exercice social commençant le 1 <sup>er</sup> avril et se terminant le 31 mars de l'année suivante.

L'Associé Unique décide également que par exception, l'année sociale qui a débuté le 21 février 2011, se terminera le 31 mars 2012.

Par conséquent, l'article 13.1 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

## " Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) avril et se termine le trente-et-un (31) mars de chaque année."

## Quatrième résolution

L'Associé unique décide d'autoriser tout gérant de la Société, et/ou tout employé de MaplesFS (Luxembourg) S.A., chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, d'effectuer toute déclaration et de signer tous les documents et faire tout ce qui est légal, nécessaire ou simplement utile afin de procéder, en conformité avec les exigences de la loi luxembourgeoise, à toute inscription auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et à toute publication dans la gazette officielle du Grand-Duché de Luxembourg (le Mémorial C) en liaison avec les résolutions cidessus, avec la promesse de ratifier toutes lesdites actions entreprises à chaque demande.

#### Frais

Le montant total des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent euros.

#### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le dit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BRADFER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 octobre 2011. Relation: LAC/2011/46646. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159058/148.

(110184758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

## CAST-Partners Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.761.

Auszug aus dem Verkaufsvertrag der Gesellschaftsanteile vom 30. September 2011

Aufgrund des Verkaufsvertrages der Gesellschansanteile vom 30. September 2011, hat EM-EL Verwaltung GmbH seine gesamten Anteile in der Gesellschaft wie folgt übertragen:

- 2.082 Anteile an Merkur Real Estate GmbH mit sofortiger Wirkung;
- 2.081 Anteile an Stocker Beteiligungs- und Management GmbH mit sofortiger Wirkung.

Luxembourg, den 17. November 2011.

Eric Lechat

Geschäftsführer

Référence de publication: 2011159446/16.

(110184036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Altan Group Industrial Investments-Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159435/10.

(110184557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Arrows Due Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 81.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159437/10.

(110184542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## C.S.R. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159444/10.

(110184488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.



## COSOS (Complete Solutions & Services) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3651 Kayl, 48, rue Joseph Müller.

R.C.S. Luxembourg B 142.963.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159453/10.

(110184627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Chinto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 78.846.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 8 juillet 2011 à 16.00 heures.

L'assemblée générale décide de reconduire le mandat de Monsieur Reinald Loutsch. Son mandat prendra fin à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2011.

Pour la société

Signature

Un administrateur

On administrateur

Référence de publication: 2011159450/16.

(110183937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Consilia De Enrico Seccomandi et Fils, Société en Commandite simple.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 74.469.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 NOV. 2011.

Pour: CONSILIA DE ENRICO SECCOMANDI ET FILS

Société en commandite simple

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy SZABO / Caroline FELTEN

Référence de publication: 2011159452/15.

(110184479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Courtignac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 135.228.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 29 mars 2011

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer, avec effet au 1 <sup>er</sup> juin 2011, le siège social de la Société du 16, Boulevard Emmanuel Servais à L-2535 Luxembourg au 1, Rue du Fort Rheinsheim à L-2419.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2011.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011159454/15.

(110183934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.



## Devos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 136.923.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 12 septembre 2011

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer, avec effet au 1 <sup>er</sup> novembre 2011, le siège social de la Société du 16, Boulevard Emmanuel Servais à L-2535 Luxembourg au 1, Rue du Fort Rheinsheim à L-2419.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Pour la Société Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011159458/15.

(110183935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Danske Bank International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 14.101.

La liste des fondés de pouvoir (A) et (B) de la banque a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Pour le notaire TOM METZLER

Christophe HOELTGEN

Référence de publication: 2011159459/13.

(110183950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Daytona International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.484.

Ich Unterzeichneter, POSSEN Björn H. I., kündige hiermit in meiner Funktion als alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft "DAYTONA INTERNATIONAL S.à R.L." (B122484) ab dem 01/01/2011.

Sittard, den 20. Oktober 2011.

POSSEN Björn H.I..

Référence de publication: 2011159460/10.

(110184305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## DKV Globality S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 134.471.

Extrait de la résolution prise par l'assemblée générale des actionnaires le 26 mai 2010

L'assemblée générale a résolu de nommer KPMG Audit S.à r.l., ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que réviseurs d'entreprise jusqu'à la prochaine assemblée générale approuvant les comptes de la Société pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2011.

Pour DKV Globality S.A.

Julia-Christina FRIEDRICH

Référence de publication: 2011159463/15.

(110183963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.



## DKV Globality S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 134.471.

Extrait de la résolution prise par l'assemblée générale des actionnaires le 30 juin 2011

L'assemblée générale a résolu de nommer KPMG Audit S.à r.l., ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que réviseurs d'entreprise jusqu'à la prochaine assemblée générale approuvant les comptes de la Société pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2011.

Pour DKV Globality S.A. Julia-Christina FRIEDRICH

Référence de publication: 2011159464/15.

(110183965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Dolcelino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.103.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159465/10.

(110184486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Dynamic Opportunities SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 157.799.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dynamic Opportunities SICAV

CACEIS Bank Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011159466/12.

(110184492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## GSCP VI Parallel North Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: CAD 14.056,77.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.137.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 Octobre 2007, acte publié au Mémorial C no 68

## **RECTIFICATIF**

Suite au dépôt du 29 juillet 2011 no L 110124423.04

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GSCP VI Parallel North Holdings S.à r.l.

Maxime Nino

Manager

Référence de publication: 2011159483/17.

(110184442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.



## Eugénie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 93.746.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159468/10.

(110184538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## First Solar Holdings Europe Sàrl, Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 158.259.

## **EXTRAIT**

Par une décision de l'associé unique de la Société prise en date du 10 novembre 2011, Deloitte S.A., ayant son siège social sis au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg («Deloitte») a été nommé en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une durée de six ans, avec effet rétroactif au 1 er janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011159469/16.

(110184605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Fortune Investments Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1365 Luxembourg, 91, Montée Saint Crépin.

R.C.S. Luxembourg B 97.094.

Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011159470/10.

(110184622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## ECI Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 164.681.

## **STATUTS**

L'an deux mil onze, le vingt septembre

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

## A COMPARU

SGG S.A., une société anonyme ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65 906 (ci-après l' «Actionnaire»),

ici représentée par Madame Solange Wolter-Schieres, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 16 septembre 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:



#### Art. 1 er . Forme et Dénomination.

- 1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).
  - 1.2 La Société existe sous la dénomination de «ECI FINANCE S.A.».
- 1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

## Art. 2. Siège Social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).
- 2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.
- 2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Durée de la Société.

- 3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.
- 3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

#### Art. 4. Objet Social.

- 4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.
- 4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.
- 4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.
- 4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.
  - 4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.
- 4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

## Art. 5. Capital Social.

- 5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois mille cent (3.100) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.
- 5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.
- 5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

## Art. 6. Actions.

6.1 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.



- 6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.
  - 6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

#### Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.

- 7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.
- 7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.
- 7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de mai à 10 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- 7.4 L'Assemblé Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.
  - 7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.
- 7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

#### Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.

- 8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.
  - 8.2 Chaque action donne droit à une voix.
- 8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.
- 8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.
- 8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

## Art. 9. Administration de la Société.

- 9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).
- 9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant (s) peut/peuvent être réélu(s).
- 9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

## Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.



- 10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.
- 10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.
- 10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.
- 10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.
- 10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.
- 10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.
  - 10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.
- Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

## Art. 12. Délégation de pouvoirs.

- 12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.
- 12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

## Art. 13. Signatures autorisées.

- 13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.
- 13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

#### Art. 14. Conflit d'intérêts.

- 14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.
- 14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.
- 14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.



#### Art. 15. Commissaire(s).

- 15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.
- 15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.
- **Art. 16. Exercice social.** L'exercice social commence le 1 <sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

#### Art. 17. Affectation des Bénéfices.

- 17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.
- 17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.
- 17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.
- Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.
- **Art. 19. Modifications statutaires.** Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.
- **Art. 20. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

## Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2011.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2012

#### Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les trois mille cent (3.100) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

## Déclaration - Estimation des frais

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de EUR 1.200,-.

## Résolutions de l'associé unique

L'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prend les résolutions suivantes:

- 1. le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à 1 (un);
- 2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:
- (i) Monsieur Ahcène BOULHAIS, demeurant professionnellement 412 F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg
- (ii) Monsieur Kevin DE WILDE, demeurant professionnellement 412 F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg
- (iii) Monsieur Atem SALAMEH, demeurant professionnellement 412 F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg



- 3. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société;
- 4. le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2017; et
  - 5. le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des du mandataire de la comparante, le présent acte est établi en français, suivi d'une version anglaise. A la requête de ce même mandataire et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version française prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

## Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand eleven on the twentieth of September

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

#### There appeared

SGG S.A., a société anonyme having its registered office at L-2806 Luxembourg, 412F, route d'Esch, and registered with the Trade and Company Register in Luxembourg number B 65 906 (hereafter «the Shareholder»),

hereby represented by Mrs Solange Wolter-Schieres, Kalliopi FOURNARI, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated September 16, 2011 (the Proxyholder).

The said proxy, after having been signed «ne varietur» by the Proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which is hereby incorporated:

#### Art. 1. Form and Name.

- 1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the Law), and by the present articles of incorporation (the Articles).
  - 1.2 The Company will exist under the name of "ECI FINANCE S.A.".
- 1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

## Art. 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.
- 2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.
- 2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

## Art. 3. Duration.

- 3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.
- 3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

## Art. 4. Corporate objects.

- 4.1 The Company may carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.
- 4.2 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.
- 4.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.



- 4.4 The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.
  - 4.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.
- 4.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

#### Art. 5. Share capital.

- 5.1 The subscribed share capital is set at thirty one thousand euro (EUR 31.000,-) consisting of three thousand one hundred (3.100) ordinary shares with a par value of ten euro (EUR 10,-) each.
- 5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.
- 5.3 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles.

#### Art. 6. Shares.

- 6.1 The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.
- 6.2 The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.
  - 6.3 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## Art. 7. Meetings of the shareholders of the Company.

- 7.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.
- 7.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.
- 7.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the 1st Wednesday of May at 10:00 am. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.
- 7.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.
- 7.5 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.
- 7.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

## Art. 8. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.

- 8.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.
  - 8.2 Each share is entitled to one vote.
- 8.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.



- 8.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.
- 8.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

#### Art. 9. Management.

- 9.1 The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder, or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of directors the General Meeting may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).
- 9.2 The Director(s) shall be elected by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.
- 9.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

## Art. 10. Meetings of the Board.

- 10.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.
- 10.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.
- 10.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.
- 10.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.
- 10.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.
- 10.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.
- 10.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.
  - 10.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.
- **Art. 11. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

## Art. 12. Delegation of powers.

- 12.1 The Board of Directors may appoint one delegate to the day to day management of the Company, who need not to be neither a shareholder neither a Directors, who will have the full power to act in the name of the Company concerning the day to day management.
- 12.2 The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.



## Art. 13. Binding signatures.

- 13.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.
- 13.2 In case of directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director.

#### Art. 14. Conflict of interests.

- 14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.
- 14.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.
- 14.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

#### Art. 15. Statutory Auditor(s).

- 15.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.
- 15.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.
- **Art. 16. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on the 1 st of January of each year and shall terminate on the 31 st of December of the same year.

## Art. 17. Allocation of profits.

- 17.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.
- 17.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.
- 17.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.
- **Art. 18. Dissolution and Liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).
- **Art. 19. Amendments.** These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.
- Art. 20. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

## Transitory provisions

The first business year begins on this day and ends on the 31 st of December 2011.

The first annual General Meeting will be held in 2012

## Subscription

The Articles of the Company having thus been established, the Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, hereby declares to subscribe to the three thousand one hundred (3.100) shares representing the total share capital of the Company.



All these shares are paid up by the Sole Shareholder to an extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of thirty one thousand euro (EUR 31.000,-) paid by the Sole Shareholder is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

#### Statement - Costs

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at EUR 1,200.-.

#### Resolutions of the sole shareholder

The Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, representing the entire of the subscribed capital, passed the following resolutions:

- 1. the number of directors is set at 3 (three) and the number of auditors at 1 (one);
- 2. the following persons are appointed as directors:
- (i) Mr Ahcène BOULHAIS, residing professionally 412 F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg
- (ii) Mr Kevin DE WILDE, residing professionally 412 F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg
- (iii) Mr Atem SALAMEH, residing professionally 412 F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg
- 3. that FIN-CONTROLE S.A., a public limited company (société anonyme) existing under Luxembourg law, with registered office at L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 42.230, be appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company;
- 4. that the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2017; and
  - 5. that the address of the registered office of the Company is at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. At the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French versions, the French version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: Schieres - Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 septembre 2011. Relation: LAC/2011/43024. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt.

Luxembourg, le dix-huit novembre de l'an deux mille onze.

Référence de publication: 2011158217/497.

(110183898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Fortune Investments Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1365 Luxembourg, 91, Montée Saint Crépin.

R.C.S. Luxembourg B 97.094.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011159471/10.

Luxembourg.

Signature.

(110184626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Fortune Investments Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1365 Luxembourg, 91, Montée Saint Crépin.

R.C.S. Luxembourg B 97.094.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011159473/10.

(110184629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Fortune Investments Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1365 Luxembourg, 91, Montée Saint Crépin.

R.C.S. Luxembourg B 97.094.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011159474/10.

Signature.

(110184635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

#### Fedmar Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 108.799.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159475/10.

(110184549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Fin 4 Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 82.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159476/10.

(110184480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Fiprolux S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.688.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159478/10.

(110184534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Group AP Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 164.596.

## **EXTRAIT**

Il résulte des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 11 novembre 2011 que:

Est élu Président du Conseil d'Administration, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011:

- Monsieur Alain RENDERS, demeurant Karel Coggelaan 33, B-8630. Veurne (Belgique)



Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Pour Extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011159480/15.

(110184117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Glenwood International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.428.

Ich Unterzeichneter, CRAJÉ Sjoerd A., kündige hiermit in meiner Funktion als alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft ..GLENWOOD INTERNATIONAL S.à R.L." (B122428) ab dem 01/11/2010.

Susteren, den 5. Oktober 2010.

CRAJÉ Sjoerd A..

Référence de publication: 2011159481/10.

(110184304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Green Coast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 99.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159482/10.

(110184553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Ibis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 24.717.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2011:

- Les actionnaires prennent acte de l'expiration des mandats de a&c Management Services SARL, Madame Ingrid Hoolants et Taxioma SARL comme administrateurs à l'issue de cette assemblée et décident de reconduire leurs mandats pour une durée de 6 ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2016.
- Les actionnaires prennent acte de l'expiration du mandat de Monsieur Paul Janssens en tant que commissaire aux comptes à l'issue de cette assemblée et décident de reconduire son mandat pour une durée de 6 ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011159488/16.

Luxembourg.

Signatures.

(110184217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

#### Hakon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 37.838.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159484/10.

(110184469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Horatius Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.968.

Le bilan au 30 Juin 2011, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Horatius SICAV.

Signature

Référence de publication: 2011159485/12.

(110184435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

# IMF International Momentum Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 145.911.

Les comptes annuels au 30 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMF International Momentum Fund

CACEIS Bank Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011159489/13.

(110184491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Infoservers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5290 Neuhaeusgen, 2, Kiischtewee.

R.C.S. Luxembourg B 68.934.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/11/2011.

Pour le gérant

Signature

Référence de publication: 2011159493/12.

(110184613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

#### Impala S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 43.759.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159490/10.

(110184533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Inchiostro, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 112.627.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de INCHIOSTRO S.A., RCS Luxembourg n° B 112627, tenue le 17 mai 2011 au siège de la société

Il a été décidé ce qui suit:

- de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes en fonction pour une nouvelle période de six ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2017;
  - de confirmer Madame Emilie Zannier à la fonction de Président du Conseil d'Administration.



Pour extrait certifié conforme Signature Mandataire

Référence de publication: 2011159491/16.

(110184157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Lacombe Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim. R.C.S. Luxembourg B 135.227.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 29 mars 2011

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer, avec effet au 1 <sup>er</sup> juin 2011, le siège social de la Société du 16, Boulevard Emmanuel Servais à L-2535 Luxembourg au 1, Rue du Fort Rheinsheim à L-2419.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2011.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011159502/15.

(110183933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## TCA Event Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves. R.C.S. Luxembourg B 155.932.

In the year two thousand eleven, on the nineteenth day of October, before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of TCA Event Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 155.932, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, dated 16 September 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N°2476 of 16 November 2010 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

## THERE APPEARED:

Taconic Capital Partners LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, New Castle County, Delaware 19808, registered with the State of Delaware, Office of the Secretary of State under number 3050579, acting for and on behalf of Taconic Capital Partners 1.5 LP, a limited partnership governed by the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States, registered with the State of Delaware, Office of the Secretary of State under number 3689830 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Cédric BRADFER, private employee, with professional address at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, notes the provisions of articles 199 and 200-2 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

- I. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by a total twelve thousand five hundred (12,500) shares, each with a nominal value of one euro (EUR 1.-);
  - II. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
  - III. The agenda of the Meeting is worded as follows:
  - (a) change of registered address of the Company;
- (b) subsequent amendment to article 2, first and second paragraphs, of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the change adopted under item (a) above;
  - (c) delegation of powers;



- (d) miscellaneous.
- IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

#### First resolution

The Sole Shareholder resolves to move the registered office from its current address 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg to 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, with immediate effect.

#### Second resolution

As a result of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the article 2, first and second paragraphs, of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" Art. 2. Registered office. The Company has its registered office in the municipality of Niederanven.

The registered office may be transferred to any other place within the same municipality by a resolution of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers."

#### Third resolution

The Sole Shareholder resolves to authorize any manager of the company, and/or any employee of MaplesFS (Luxembourg) S.A., each acting individually and with full power of substitution, to make any statement and sign all documents and do everything which is lawful, necessary or simply useful in order to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and to any publication in the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg (the Memorial C) in connection with the above resolutions, with the promise ratification of all said actions taken whenever requested.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred euro (EUR 700).

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the representative of the appearing party, the said representative of the appearing party signed together with us the notary the present original deed.

## Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille onze, le dix-neuvième jour d'octobre, par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de TCA Event Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 155.932, constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C-N°2476 du 16 novembre 2010 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

## A COMPARU:

Taconic Capital Partners LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, enregistrée auprès de l'Etat du Delaware, Office of the Secretary of State sous le numéro 3050579, agissant pour le compte de Taconic Capital Partners 1.5 LP, un limited partnership constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis, enregistré auprès de l'Etat du Delaware, Office of the Secretary of State sous le numéro 3689830 (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, demeurant professionnellement au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme déclaré ci-dessus, prend note des dispositions des articles 199 and 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi de 1915), laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par un total de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant chacune une valeur nominative de un euro (EUR 1,-);



- II. L'Associé Unique détient la totalité des parts sociales dans le capital social de la Société;
- III. L'ordre du jour de l'Assemblée est établi comme suit:
- (a) modification du siège social de la Société;
- (b) modification subséquente de l'article 2, premier paragraphe, des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter le changement adopté sous le point (a) ci-dessus;
  - (c) délégation des pouvoirs;
  - (d) divers.
  - IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé Unique décide de changer l'adresse du siège social de la société du 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg au, 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg avec effet immédiat.

#### Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 2, premier paragraphe, des Statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la commune de Niederanven. Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance, est autorisé à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la commune mentionnée ci-dessus»

## Troisième résolution

L'Associé unique décide d'autoriser tout gérant de la Société, et/ou tout employé de MaplesFS (Luxembourg) S.A., chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, d'effectuer toute déclaration et de signer tous les documents et faire tout ce qui est légal, nécessaire ou simplement utile afin de procéder, en conformité avec les exigences de la loi luxembourgeoise, à toute inscription auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et à toute publication dans la gazette officielle du Grand-Duché de Luxembourg (le Memorial C) en liaison avec les résolutions cidessus, avec la promesse de ratifier toutes lesdites actions entreprises à chaque demande.

#### Frais

Le montant total des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent euros.

#### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le dit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BRADFER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 octobre 2011. Relation: LAC/2011/46672. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159357/131.

(110184818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

## Jarnac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.171.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159495/10.

(110184555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.



## La Nice S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159501/10.

(110184478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

#### Sculptor Turkish Factoring S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 138.200.

In the year two thousand eleven, on the nineteenth day of October, before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the Sole Shareholder of Sculptor Turkish Factoring S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 138.200, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, dated 18 April 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 1310 of 29 May 2008 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

#### THERE APPEARED:

Sculptor Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 111.786 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Cédric BRADFER, private employee, with professional address at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, notes the provisions of articles 199 and 200-2 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

- I. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by a total of five hundred (500) shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-);
  - II. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
  - III. The agenda of the Meeting is worded as follows:
  - (a) change of registered address of the Company;
- (b) subsequent amendment to article 4, first paragraph, of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the change adopted under item (a) above;
  - (c) delegation of powers;
  - (d) miscellaneous.
  - IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

#### First resolution

The Sole Shareholder resolves to move the registered office from its current address 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg to 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, with immediate effect.

## Second resolution

As a result of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the article 4, first paragraph, of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 4.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, of the board of managers."



#### Third resolution

The Sole Shareholder resolves to authorize any manager of the company, and/or any employee of MaplesFS (Luxembourg) S.A., each acting individually and with full power of substitution, to make any statement and sign all documents and do everything which is lawful, necessary or simply useful in order to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and to any publication in the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg (the Memorial C) in connection with the above resolutions, with the promise ratification of all said actions taken whenever requested.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred euro.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the representative of the appearing party, the said representative of the appearing party signed together with us the notary the present original deed.

## Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille onze, le dix-neuvième jour d'octobre, par-devant nous, Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Sculptor Turkish Factoring S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 138.200, constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C-N° 1310 du 29 mai 2008 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

## A COMPARU:

Sculptor Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, don't le siege social est situé à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, et immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.786 (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, demeurant professionnellement au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme déclaré ci-dessus, prend note des dispositions des articles 199 and 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi de 1915), laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par un total de cinq cents (500) parts sociales ayant chacune une valeur nominative de vingt-cinq euro (EUR 25,-);
  - II. L'Associé Unique détient la totalité des parts sociales dans le capital social de la Société;
  - III. L'ordre du jour de l'Assemblée est établi comme suit:
  - (a) modification du siège social de la Société;
- (b) modification subséquente de l'article 4, premier paragraphe, des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter le changement adopté sous le point (a) ci-dessus;
  - (c) délégation des pouvoirs;
  - (d) divers.
  - IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'Associé Unique décide de changer l'adresse du siège social de la société du 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg au, 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg avec effet immédiat.

## Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4, premier paragraphe, des Statuts, afin de lui donner la teneur suivante:



" **Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance."

## Troisième résolution

L'Associé unique décide d'autoriser tout gérant de la Société, et/ou tout employé de MaplesFS (Luxembourg) S.A., chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, d'effectuer toute déclaration et de signer tous les documents et faire tout ce qui est légal, nécessaire ou simplement utile afin de procéder, en conformité avec les exigences de la loi luxembourgeoise, à toute inscription auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et à toute publication dans la gazette officielle du Grand-Duché de Luxembourg (le Mémorial C) en liaison avec les résolutions cidessus, avec la promesse de ratifier toutes lesdites actions entreprises à chaque demande.

Frais

Le montant total des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent euros.

#### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à [Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le dit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BRADFER, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 octobre 2011. Relation: LAC/2011/46666. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159305/125.

(110184824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

#### Lancelot Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 29, rue Notre Dame.

R.C.S. Luxembourg B 65.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159503/10.

(110184585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## LGAV, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II. R.C.S. Luxembourg B 149.869.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de LGAV, Société Anonyme, tenue le 3 novembre 2011

Il a été décidé ce qui suit:

- Après délibération, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Madame Véronique Wauthier, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2011159504/15.

(110184151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.



## Limelux S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 145.105.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159505/10.

(110184552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Sephir Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 14.075,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 123.208.

Il est à noter la nouvelle adresse de l'Actionnaire Barend Pennings, comme suit:

- Barend Pennings, 29 St Jame's Place, SW1A 1NR Londres, Royaume-Uni. Avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEPHIR HOLDING S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant Unique

Référence de publication: 2011159537/15.

(110184006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

# SL Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 158.372.

In the year two thousand eleven, on the nineteenth day of October, before Maître Gérard Lecuit,, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of SL Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 158.372, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, dated 16 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N°620 of 1 st April 2011 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

#### THERE APPEARED:

SL Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 158.338 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Cédric BRADFER, private employee, with professional address at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, notes the provisions of articles 199 and 200-2 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

- I. The issued share capital of the Company is set at eighteen thousand US Dollars (USD 18,000.-) represented by a total of eighteen thousand (18,000) shares, each with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-);
  - II. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
  - III. The agenda of the Meeting is worded as follows:
  - (a) change of registered address of the Company;



- (b) subsequent amendment to article 4.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the change adopted under item (a) above;
  - (c) delegation of powers;
  - (d) miscellaneous.
  - IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

#### First resolution

The Sole Shareholder resolves to move the registered office from its current address 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg to 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, with immediate effect.

#### Second resolution

As a result of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the article 4.1 Articles, which shall henceforth read as follows:

"4.1. The Company's registered office is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg."

## Third resolution

The Sole Shareholder resolves to authorize any manager of the company, and/or any employee of MaplesFS (Luxembourg) S.A., each acting individually and with full power of substitution, to make any statement and sign all documents and do everything which is lawful, necessary or simply useful in order to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and to any publication in the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg (the Memorial C) in connection with the above resolutions, with the promise ratification of all said actions taken whenever requested.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred euro (EUR 700)

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the representative of the appearing party, the said representative of the appearing party signed together with us the notary the present original deed.

## Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille onze, le dix-neuvième jour d'octobre, par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de SL Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 158.372, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 16 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C-N°620 du 1 er avril 2011 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

## A COMPARU:

SL Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 158.338 (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, demeurant professionnellement au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme déclaré ci-dessus, prend note des dispositions des articles 199 and 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi de 1915), laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. Le capital social émis de la Société est fixé à dix-huit mille US Dollars (USD 18.000,-) représenté par un total de dix-huit mille (18.000) parts sociales ayant chacune une valeur nominative de un US Dollar (USD 1,-);
  - II. L'Associé Unique détient la totalité des parts sociales dans le capital social de la Société;



- III. L'ordre du jour de l'Assemblée est établi comme suit:
- (a) modification du siège social de la Société;
- (b) modification subséquente de l'article 4.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter le changement adopté sous le point (a) ci-dessus;
  - (c) délégation des pouvoirs;
  - (d) divers.
  - IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'Associé Unique décide de changer l'adresse du siège social de la société du 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg au, 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg avec effet immédiat.

#### Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4.1 des Statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

« 4.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg»

#### Troisième résolution

L'Associé unique décide d'autoriser tout gérant de la Société, et/ou tout employé de MaplesFS (Luxembourg) S.A., chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, d'effectuer toute déclaration et de signer tous les documents et faire tout ce qui est légal, nécessaire ou simplement utile afin de procéder, en conformité avec les exigences de la loi luxembourgeoise, à toute inscription auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et à toute publication dans la gazette officielle du Grand-Duché de Luxembourg (le Memorial C) en liaison avec les résolutions cidessus, avec la promesse de ratifier toutes lesdites actions entreprises à chaque demande.

#### Frais

Le montant total des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent euros.

#### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le dit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BRADFER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 octobre 2011. Relation: LAC/2011/46669. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159334/121.

(110184821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

## Trilon (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: USD 518.039.040,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 100.461.

In the year two thousand and eleven on the second day of November.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

## THERE APPEARED:

Trilon Luxembourg Branch, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.535, being the branch of Trilon Bancorp Inc.,a company organised under the laws of Ontario, having its registered office at 181 Bay Street, Brookfield Place, Toronto, Ontario, Canada, CDN-M5J 2T3, registered with the Trade Register of Ontario under



the number 1665334 (Trilon Inc), and duly represented by Ms Andrea Svab, its permanent representative, here represented by Mr Nicolas Marchand, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the appearing party, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, is the sole partner of Trilon (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 100.461, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on April 21 st , 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on June 18 th , 2004, number 630 (the Company), which articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of the same notary, on January 26 th , 2011, published on May 5 th , 2011 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 903;

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. Trilon Luxembourg Branch, being the branch of Trilon Inc, duly represented by Ms Andrea Svab, its permanent representative, is the sole partner (the Sole Partner) of the Company;
- II. The Company's share capital is presently set at five hundred fifteen million nine hundred forty-one thousand eight hundred thirty US dollars (USD 515,941,830) represented by nine million one hundred ninety-four thousand three hundred and fifty-nine (9,194,359) ordinary shares (the Ordinary Shares) having a par value of thirty US dollars (USD 30) each and eight million three thousand seven hundred and two (8,003,702) mandatory redeemable preferred shares (the MRPS), having a par value of thirty US dollars (USD 30) each;
  - III. The agenda is as follows:
- 1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two million ninety-seven thousand two hundred and ten US dollars (USD 2,097,210) so as to raise it from its present amount of five hundred fifteen million nine hundred forty-one thousand eight hundred thirty US dollars (USD 515,941,830) represented by nine million one hundred ninety-four thousand three hundred and fifty-nine (9,194,359) Ordinary Shares and eight million three thousand seven hundred two (8,003,702) MRPS to five hundred eighteen million thirty-nine thousand forty US dollars (USD 518.039.040) by the creation and issue of sixty-nine thousand nine hundred seven (69,907) MRPS with a par value of thirty US dollars (USD 30) each;
  - 2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above;
- 3. Subsequent amendment and restatement of article 8 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1. and 2. above;
- 4. Amendment to the register of partners of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given, with full power of substitution, to any manager of the Company and/or any employee of AIB Administrative Services Luxembourg S.àr.l., acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued MRPS in the partners register of the Company; and
  - 5. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

## First resolution

The Sole Partner resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two million ninety-seven thousand two hundred ten US dollars (USD 2,097,210) so as to raise it from its present amount of five hundred fifteen million nine hundred forty-one thousand eight hundred thirty US dollars (USD 515,941,830) represented by nine million one hundred ninety-four thousand three hundred and fifty-nine (9,194,359) Ordinary Shares and eight million three thousand seven hundred and two (8,003,702) MRPS to five hundred eighteen million thirty-nine thousand forty US dollars (USD 518.039.040) by the creation and issue of sixty-nine thousand nine hundred seven (69,907) MRPS with a par value of thirty US dollars (USD 30) each, having the same rights, obligations and ranking pari passu with the existing MRPS.

## Intervention / Subscription payment

Thereupon, Trilon Luxembourg Branch represented as described hereabove, declares that it subscribes for sixty-nine thousand nine hundred seven (69,907) MRPS with a par value of thirty US dollars (USD 30) each, and fully pays them up by a contribution in kind to the Company consisting of (i) a receivable amounting to one hundred seventy-two million four hundred seventy-six thousand nine hundred seventy-seven US dollars (USD 172,476,977) (the Receivable I) and (ii) a receivable amounting to thirty-seven million two hundred forty-five thousand six hundred sixty-five US dollars (USD 37,245,665) (the Receivable II) amounting together to an aggregate amount of two hundred nine million seven hundred twenty-two thousand six hundred forty-two US dollars (USD 209,722,642) to be allocated as follows:

(i) an amount of two million ninety-seven thousand two hundred ten US dollars (USD 2,097,210) to the share capital account of the Company attached to the MRPS; and



(ii) an amount of two hundred seven million six hundred twenty-five thousand four hundred thirty-two US dollars (USD 207,625,432) to the share premium account of the Company attached to the MRPS.

The valuation of the contribution in kind of the Receivable I is evidenced by inter alia, (i) the interim accounts of the Sole Partner dated as of October 25 <sup>th</sup>, 2011 and signed for approval by the management of the Company (the Interim Accounts) and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Partner and the management of the Company (the Certificate I). It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

- the Sole Partner is the legal and beneficial owner of the Receivable I.
- the Sole Partner is solely entitled to the Receivable I and possesses the power to dispose of the Receivable I.
- The Receivable I is not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Receivable I and the Receivable I is not subject to any attachment.
- There exist neither pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Receivable I be transferred to him.
- According to the applicable law and respective articles of association or other organizational documents, as amended, the Receivable I is freely transferable.
- All formalities required in Luxembourg or any relevant jurisdiction subsequent to the contribution in kind of the Receivable I to the Company will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.
- All corporate, regulatory and other approvals for the execution, delivery and performance of the Receivable I to the Company, as the case may be, have been obtained or, in the case of the Sole Partner will be obtained in a manner permitted by the laws of the jurisdiction in which the Sole Partner is registered.
- Based on the fair market value, the value of the Receivable I is at least equal to one hundred seventy-two million four hundred seventy-six thousand nine hundred seventy-seven US dollars (USD 172,476,977) as shown by the Interim Accounts of and since such valuation no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Receivable II is evidenced by inter alia, (i) the Interim Accounts and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Partner and the management of the Company (the Certificate II). It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

- the Sole Partner is the legal and beneficial owner of the Receivable II.
- the Sole Partner is solely entitled to the Receivable II and possesses the power to dispose of the Receivable II.
- The Receivable II is not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Receivable II and the Receivable II is not subject to any attachment.
- There exist neither pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Receivable II be transferred to him.
- According to the applicable law and respective articles of association or other organizational documents, as amended, the Receivable II is freely transferable.
- All formalities required in Luxembourg or any relevant jurisdiction subsequent to the contribution in kind of the Receivable II to the Company will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.
- All corporate, regulatory and other approvals for the execution, delivery and performance of the Receivable II to the Company, as the case may be, have been obtained or, in the case of the Sole Partner will be obtained in a manner permitted by the laws of the jurisdiction in which the Sole Partner is registered.
- Based on the fair market value, the value of the Receivable II is at least equal to thirty-seven million two hundred forty-five thousand six hundred sixty-five US dollars (USD 37,245,665) as shown by the Interim Accounts of and since such valuation no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

The Certificate I, the Certificate II and the Interim Accounts, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

## Second resolution

The Sole Partner resolves to amend and restate article 8, first paragraph of the Articles in order to reflect the capital increase, so that it reads henceforth as follows:

" Art. 8. (First paragraph). The share capital is set at five hundred eighteen million thirty-nine thousand and forty US dollars (USD 518.039.040), represented by nine million one hundred ninety-four thousand three hundred fifty-nine (9,194,359) ordinary shares (the "Ordinary Shares"), having a par value of thirty US dollars (USD 30) each and eight million seventy-three thousand six hundred nine (8,073,609) mandatory redeemable preferred shares (the "MRPS"), having a par value of thirty US dollars (USD 30) each, all in registered form, all subscribed and fully paid-up. The MRPS and the Ordinary Shares are hereinafter referred to individually as a "Share" and collectively as the "Shares". The Ordinary Shares and the



MRPS shall constitute separate classes of shares in the Company. The MRPS shall have preferred dividend and preferred liquidation rights vis-à-vis the Ordinary Shares subject to the terms and conditions described hereafter."

#### Third resolution

The Sole Partner resolves to amend the register of partners of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given, with full power of substitution, to any manager of the Company and/or any employee of AIB Administrative Services Luxembourg S.à r.l. to proceed, individually, on behalf of the Company to the registration of the newly issued MRPS in the partners register of the Company.

#### Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREUPON, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

## Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le deux novembre.

Par devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Trilon Luxembourg Branch, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.535, succursale de Trilon Bancorp Inc., une société régie par les lois de l'Ontario, dont le siège social se situe au 181, Bay Street, Brookfield Place, Toronto, Ontario, Canada, CDN-M5J 2T3, immatriculée au Registre de Commerce de l'Ontario sous le numéro 1665334 (Trilon Inc.), et dûment représentée par Madame Andrea Svab, son représentant permanent, ici représentée par Monsieur Nicolas Marchand, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le notaire instrumentant et le mandataire de la partie comparante, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique de Trilon (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.461, constituée le 21 avril 2004 suivant acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 630 du 18 juin 2004 (la Société), dont les statuts (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 26 janvier 2011 suivant acte du même notaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 5 mai 2011 sous le numéro 903.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Trilon Luxembourg Branch, succursale de Trilon Inc, dûment représentée par Madame Andrea Svab, son représentant permanent, est l'associé unique (l'Associé Unique) de la Société;
- II. Le capital social de la Société est fixé à cinq cent quinze millions neuf cent quarante et un mille huit cent trente dollars américains (USD 515.941.830,-) représenté par neuf millions cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante-neuf (9.194.359) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires) ayant une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30.-) chacune et huit millions trois mille sept cent deux (8.003.702) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables (les PSPOR) ayant une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30,-) chacune;
  - III. L'ordre du jour est le suivant:
- 1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux millions quatre-vingt-dix-sept mille deux cent dix dollars américains (USD 2.097.210,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq cent quinze millions neuf cent quarante et un mille huit cent trente dollars américains (USD 515.941.830,-) représenté par neuf millions cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante-neuf (9.194.359) Parts Sociales Ordinaires et huit millions trois mille sept cent deux (8.003.702) PSPOR à cinq cent dix-huit millions trente-neuf mille quarante dollars américains (USD 518.039.040,-) par la création et l'émission de soixante-neuf mille neuf cent sept (69.907) PSPOR ayant une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30,-) chacune;
  - 2. Souscription et libération de l'augmentation de capital social tel qu'indiquée au point 1. ci-dessus;
- 3. Modification subséquente et refonte de l'article 8 des Statuts afin d'y refléter l'augmentation de capital social adoptée aux points 1. et 2. ci-dessus;



- 4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité accordés, avec plein pouvoir de substitution, à tout gérant de la Société et/ou à tout employé de AIB Administrative Services Luxembourg S.à r.l., chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des PSPOR nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et
  - 5. Divers.

Maintenant, par conséquent, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux millions quatre-vingt-dix-sept mille deux cent dix dollars américains (USD 2.097.210,-) afin de porter le capital social de son montant actuel de cinq cent quinze millions neuf cent quarante et un mille huit cent trente dollars américains (USD 515.941.830,-) représenté par neuf millions cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante-neuf (9.194.359) Parts Sociales Ordinaires et huit millions trois mille sept cent deux (8.003.702) PSPOR à cinq cent dix-huit millions trente-neuf mille quarante dollars américains (USD 518.039.040,-) par la création et l'émission de soixante-neuf mille neuf cent sept (69.907) PSPOR ayant une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations et de même rang que les PSPOR existantes.

#### Intervention / Souscription / Libération

Sur ces faits, Trilon Luxembourg Branch, représentée comme décris ci-avant, déclare souscrire à soixante-neuf mille neuf cent sept (69.907) PSPOR ayant une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en nature à la Société consistant en (i) une créance s'élevant à cent soixante-douze millions quatre cent soixante-seize mille neuf cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 172.476.977,-) (la Créance I) et (ii) une créance s'élevant à trente-sept millions deux cent quarante-cinq mille six cent soixante-cinq dollars américains (USD 37.245.665,-) (la Créance II) pour un montant total de deux cent neuf millions sept cent vingt-deux mille six cent quarante-deux dollars américains (USD 209.722.642,-) qui sera affecté comme suit:

- (i) un montant de deux millions quatre-vingt-dix-sept mille deux cent dix dollars américains (USD 2.097.210,-) au compte de capital social de la Société lié au PSPOR; et
- (ii) un montant de deux cent sept millions six cent vingt-cinq mille quatre cent trente-deux dollars américains (USD 207.625.432,-) au compte de prime d'émission de la Société lié aux PSPOR.

La valeur de l'apport en nature de la Créance I est certifiée entre autre par (i) les comptes intérimaires de l'Associé Unique datés du 25 octobre 2011 et signés pour approbation par la gérance de la Société (les Comptes Intérimaires) et (ii) un certificat émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique et la gérance de la Société (le Certificat I). Il ressort dudit certificat qu'à la date de celui-ci:

- L'Associé Unique est le détenteur et le bénéficiaire légal de la Créance I;
- L'Associé Unique est le seul autorisé à détenir la Créance I et a le pouvoir de disposer de la Créance I;
- La Créance I n'est grevée d'aucun nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur la Créance I et la Créance I n'est sujette à aucun attachement;
- Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que la Créance I lui soit cédée;
- Conformément au droit applicable et aux statuts respectifs ou à d'autres documents organisationnels, tels que modifiés, la Créance I est librement cessible;
- Toutes les formalités requises à Luxembourg ou dans tout autre juridiction, consécutives à l'apport en nature de la Créance I à la Société seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant cet apport en nature;
- Toutes les approbations sociales, réglementaires et autres pour l'exécution et le transfert de la Créance I à la Société, selon le cas, ont été obtenues ou, dans le cas de l'Associé Unique, seront obtenues d'une manière permise par les lois de la juridiction dans laquelle l'Associé Unique est immatriculé;
- Se basant sur la juste valeur de marché, la valeur de la Créance I est évaluée au moins à cent soixante-douze millions quatre cent soixante-seize mille neuf cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 172.476.977) tel que démontré par les Comptes Intérimaires et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié la valeur de l'apport fait à la Société.

La valeur de l'apport en nature de la Créance II est certifiée entre autre par (i) les Comptes Intérimaires et (ii) un certificat émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique et la gérance de la Société (le Certificat II). Il ressort dudit certificat qu'à la date de celui-ci:

- L'Associé Unique est le détenteur et le bénéficiaire légal de la Créance II;
- L'Associé Unique est le seul autorisé à détenir la Créance II et a le pouvoir de disposer de la Créance II;
- La Créance II n'est grevée d'aucun nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur la Créance II et la Créance II n'est sujette à aucun attachement;



- Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que la Créance II lui soit cédée;
- Conformément au droit applicable et aux statuts respectifs ou à d'autres documents organisationnels, tels que modifiés, la Créance II est librement cessible;
- Toutes les formalités requises à Luxembourg ou dans tout autre juridiction, consécutives à l'apport en nature de la Créance II à la Société seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant cet apport en nature:
- Toutes les approbations sociales, réglementaires et autres pour l'exécution et le transfert de la Créance II à la Société, selon le cas, ont été obtenues ou, dans le cas de l'Associé Unique, seront obtenues d'une manière permise par les lois de la juridiction dans laquelle l'Associé Unique est immatriculé;
- Se basant sur la juste valeur de marché, la valeur de la Créance II est évaluée au moins à trente-sept millions deux cent quarante-cinq mille six cent soixante-cinq dollars américains (USD 37.245.665) tel que démontré par les Comptes Intérimaires et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié la valeur de l'apport fait à la Société.

Le Certificat I, le Certificat II et les Comptes Intérimaires, après signature «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

#### Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et refondre l'article 8, alinéa 1 <sup>er</sup> des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 8. (Alinéa 1** er ). Le capital social est fixé à cinq cent dix-huit millions trente-neuf mille quarante dollars américains (USD 518.039.040,-) divisé en neuf millions cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante-neuf (9.194.359) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»), ayant une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30,-) chacune et huit millions soixante-treize mille six cent neuf (8.073.609) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables (les «PSPOR»), ayant une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30-) chacune, toutes sous forme nominative, toutes souscrites et entièrement libérées. Les PSPOR et les Parts Sociales Ordinaires sont ci-après désignées individuellement comme une «Part Sociale» et collectivement comme les «Parts Sociales». Les Parts Sociales Ordinaires et les PSPOR constitueront des catégories séparées de parts sociales dans la Société. Les PSPOR auront des dividendes préférentiels et des droits de liquidation préférentiels vis-à-vis des Parts Sociales Ordinaires, conformément aux termes et conditions décrits ci-après.»

## Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications cidessus avec pouvoir et autorité accordés, avec plein pouvoir de substitution, à tout gérant de la Société et/ou à tout employé de AIB Administrative Services Luxembourg S.à r.l., chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des PSPOR nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

#### Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui incombent à la Société à raison du présent acte sont estimés à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite à la partie comparante, elle a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: N. Marchand et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 novembre 2011. Relation: LAC/2011/49007. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Référence de publication: 2011158533/289.

(110184399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.



## Lucarnon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 112.159.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159506/10.

(110184535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Morgan Stanley Spad Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 147.926.

In the year two thousand eleven, on the nineteenth day of October, before Maître Gérad Lecuit notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Morgan Stanley Spad Investments S.à. r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 147.926, incorporated pursuant to a deed of Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, dated 20 August 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 1883 of 29 September 2009 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on 19 May 2011 pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy-of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 1740 of 1 st August 2011.

#### THERE APPEARED:

Vicuna IV LLC, a limited liability company incorporated under the law of Delaware, United States of America, with registered office at c/o The Chartered Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of the State of Delaware under file number 4531017 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Cédric BRADFER, private employee, with professional address at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, notes the provisions of article 10 of the Articles and articles 199 and 200-2 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

- I. The issued share capital of the Company is set at fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000.-) represented by one hundred and fifty (150) ordinary shares with a nominal value of one hundred Pounds Sterling (GBP 100.-) each;
  - II. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
  - III. The agenda of the Meeting is worded as follows:
  - (a) change of registered address of the Company;
- (b) subsequent amendment to article 5.1. of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the change adopted under item (a) above;
  - (c) delegation of powers;
  - (d) miscellaneous.
  - IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to move the registered office from its current address 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg to 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, with immediate effect.

Second resolution

As a result of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:



" 5.1. The registered office is established in the municipality of Niederanven."

#### Third resolution

The Sole Shareholder resolves to authorize any manager of the company, and/or any employee of MaplesFS (Luxembourg) S.A., each acting individually and with full power of substitution, to make any statement and sign all documents and do everything which is lawful, necessary or simply useful in order to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and to any publication in the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg (the Memorial C) in connection with the above resolutions, with the promise ratification of all said actions taken whenever requested.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred euro (EUR 700).

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the representative of the appearing party, the said representative of the appearing party signed together with us the notary the present original deed.

## Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille onze, le dix-neuvième jour d'octobre, par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Morgan Stanley Spad Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147.926, constituée suivant acte reçu par Maître Francis KESSLER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 août 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C-N° 1883 du 29 septembre 2009 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 19 mai 2011, suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C-1740 du 1 er août 2011.

## A COMPARU:

Vicuna IV LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec siège social au c/o The Chartered Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Delaware Department of State sous le numéro de dossier 4531017 (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, demeurant professionnellement au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme déclaré ci-dessus, prend note des dispositions de l'article 10 des Statuts and des articles 199 and 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi de 1915), laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. Le capital social émis de la Société est fixé à quinze mille Livres Sterling (GBP 15.000,-) représenté par cent cinquante (150) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cent Livres Sterling (GBP 100,-) chacune.
  - II. L'Associé Unique détient la totalité des parts sociales dans le capital social de la Société;
  - III. L'ordre du jour de l'Assemblée est établi comme suit:
  - (a) modification du siège social de la Société;
- (b) modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter le changement adopté sous le point (a) ci-dessus;
  - (c) délégation des pouvoirs;
  - (d) divers.
  - IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'Associé Unique décide de changer l'adresse du siège social de la société du 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg au, 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg avec effet immédiat.



#### Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

" 5.1. Le siège social est établi dans la commune de Niederanven."

## Troisième résolution

L'Associé unique décide d'autoriser tout gérant de la Société, et/ou tout employé de MaplesFS (Luxembourg) S.A., chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, d'effectuer toute déclaration et de signer tous les documents et faire tout ce qui est légal, nécessaire ou simplement utile afin de procéder, en conformité avec les exigences de la loi luxembourgeoise, à toute inscription auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et à toute publication dans la gazette officielle du Grand-Duché de Luxembourg (le Memorial C) en liaison avec les résolutions cidessus, avec la promesse de ratifier toutes lesdites actions entreprises à chaque demande.

#### Frais

Le montant total des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent euros.

#### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le dit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BRADFER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 octobre 2011. Relation: LAC/2011/46655. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159156/128.

(110184808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

# IVV-EUROPA, IVV-EUROPA Europäischer Volkssportverband asbl, Association sans but lucratif, (anc. EVV/EFP a.s.b.l., Europäischer Volkssportverband (E V V) / European Federation of Popular Sports (EFP)).

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg F 8.455.

**Art. 1.** Laut Beschluss der Delegiertenversammlung vom 19.10.2011 in Antalya/Türkei wurde der Name des Europäischen Volkssportverbandes umgeändert in:

IVV-EUROPA Europäischer Volkssportverband asbl, abegekürzt wie folgt: IVV-EUROPA.

Luxemburg, den 22. November 2011.

Référence de publication: 2011159573/12.

(110184935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

# Lussert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.866.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159507/10.

(110184477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.



## M.M.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 137.700.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159508/10.

(110184624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## PROloc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8282 Kehlen, 9, rue de Keispelt.

R.C.S. Luxembourg B 71.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159525/10.

(110184582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

# SWIP (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 104.118.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2011, l'associé unique de la société à responsabilité limitée 'SWIP (Luxembourg) S.à r.l.' a pris la résolution suivante:

Le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., en tant que réviseur d'entreprise de la société, a été renouvelé jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2011159541/15.

(110184256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

## Gredo Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3236 Bettembourg, 8, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 101.008.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2011.

Christine DOERNER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011159583/12.

(110184912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck